

Guide des retraités.es



Les services accessibles aux retraité·es

4 Accès aux services numériques

6 Accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs

6 Activités organisées par l'association des personnels retraités de l'université de Nantes (APRUN)

7 Activités sportives avec le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

8 Conférences et cours à l'Université permanente (UP)

8 Bibliothèques universitaires (BU)

9 Service de billetterie loisirs, activités et vacances

10 Vie quotidienne

10 Santé

10 Aide

11 Accès aux structures de restauration du CROUS

11 Vie associative

12 Valoriser vos compétences

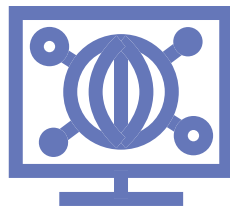
12 Éméritat

12 Honorariat

13 Archivage et sauvegarde

13 Valorisation des travaux de recherche

Accès aux services numériques



À la date de votre départ à la retraite, votre compte d'accès aux services numériques de l'université reste actif pendant 1 an. Pour prolonger votre accès, répondez simplement au courriel que Nantes Université vous adressera à la fin de la période de validité.

Ce compte donne accès à votre adresse électronique professionnelle et votre intranet :

<https://intraperso.univ-nantes.fr/>

Les messages adressés à votre boîte professionnelle peuvent être redirigés vers l'adresse personnelle de votre choix. Cette redirection est à confirmer chaque année.

Pour accéder à ce service, rendez-vous sur la page intranet des outils numériques et choisissez le service « mon compte » puis « ma messagerie » et le lien « rediriger votre boîte aux lettres ».

Outils numériques

Pour gérer vos paramètres

- Mon compte**
 - [Changez votre mot de passe](#)
 - [Réalisez le mot de passe d'un étudiant](#)
 - [Programmes au mail automatique en cas d'absence](#)
 - [Consultez vos informations de proximité](#)
 - [Et d'autres services...](#)

Pour communiquer / échanger

- Webmail**
 - Consultez vos messages en ligne
- OneCloud (En savoir plus)**
 - Partagez et partagez vos fichiers
- Teams**
 - Programmes des téléconférences [\(voir l'aide\)](#)
- Webconférences**
 - Tous les outils proposés par l'université
- Forum**
 - Posez vos questions, répondez ou consultez des annonces
- OneUChat**
 - Communiquez avec vos collègues et les étudiants
- Listes de diffusion**
 - Gérez vos abonnements et parcourrez les listes existantes

Outils de communication

Logos, modèles, conseils en communication et organisation d'événements... trouvez les réponses à vos besoins sur :

- [Intraperso Outils de communication](#)

Intégrer votre signature de mail sous Thunderbird

Créez votre signature de mail professionnelle aux couleurs de l'université et consultez le tutoriel pour l'intégrer dans tous vos messages.

[En savoir plus](#)

Pour faciliter votre quotidien

- WiFi - Aide**
 - Accédez à votre accès en ligne des services internet et téléphonie
- CAO&D**
 - Effectuer une demande d'assistance numérique
- Horaires**
 - Accédez à distance à votre environnement de travail
- Intranet**
 - Gérez vos abonnements et parcourrez les listes existantes

Que faire en cas de désactivation accidentelle de votre compte ?

Si votre compte est désactivé et que vous n'accédez plus à l'intranet de Nantes Université ou pour tout autre souci lié aux outils numériques, contactez le CANUM, le service d'assistance informatique de l'université.

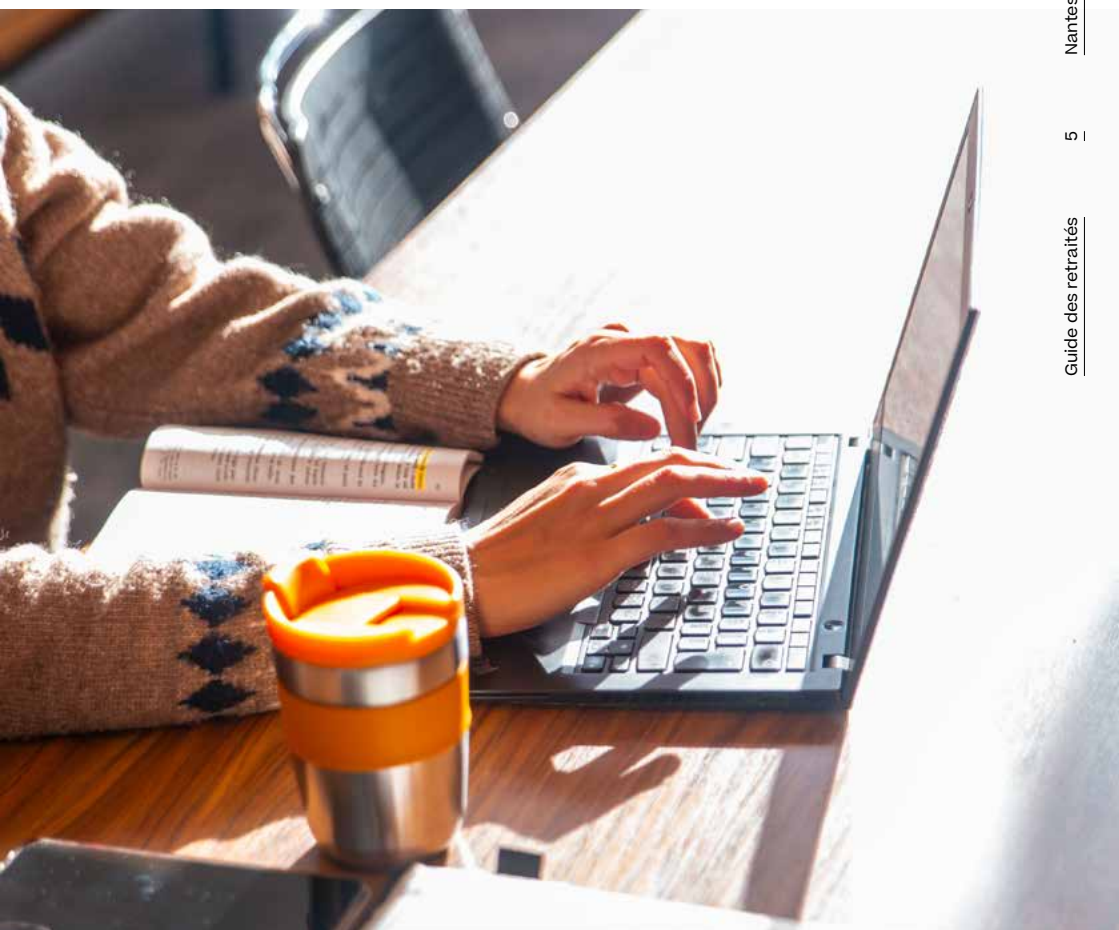
Information importante: comme tous les titulaires d'un compte univ vous devez veiller à modifier régulièrement votre mot de passe !

Contact

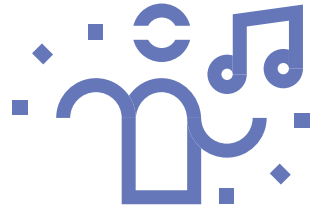
canum@univ-nantes.fr

0253525505

canum.univ-nantes.fr



Accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs



En tant que personnel retraité de l'établissement, vous pouvez bénéficier, tout au long de l'année, des activités culturelles, sportives et de loisirs proposées par les services de Nantes Université ou par l'association des personnels retraités de l'université de Nantes (APRUN).

Activités organisées par l'APRUN

Créée en avril 2008, l'APRUN a pour but de proposer et d'animer des activités culturelles, sportives et de loisirs pour les personnels retraités de l'université. Ainsi, tout au long de l'année, sont proposées de nombreuses activités

aux adhérent-es (visites guidées, randonnées, activités artistiques...).

Pour adhérer à l'APRUN, il suffit de télécharger le formulaire sur le site de l'APRUN et de l'envoyer avec le montant de l'adhésion à l'adresse indiquée sur le formulaire.

Contact

aprun@univ-nantes.fr
univ-nantes.fr/aprun

Activités avec le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

Vous pouvez accéder aux cours de sport proposés aux étudiant-es et aux personnels, dans la limite des places disponibles.

Un catalogue riche en activités originales est disponible sur l'intranet des personnels.

Contact

Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

Campus Tertre

suaps@univ-nantes.fr - 02 40 99 84 48 ou 02 40 99 84 68

univ-nantes.fr/suaps



Conférences et cours à l'Université permanente

Langues, histoires, sciences, société, pratiques artistiques ou numériques... l'Université permanente propose chaque année 300 cours ainsi que 150 conférences et rencontres thématiques, en journée et en soirée.

L'Université permanente (UP) offre aux nouveaux retraités de Nantes Université l'adhésion, l'accès à toutes les conférences et l'inscription à un cours pour l'année universitaire qui suit leur départ, puis l'adhésion à demi-tarif les années suivantes.

Contact

Université permanente (UP)
Campus Île de Nantes
univ-perm@univ-nantes.fr
02 72 64 88 64
up.univ-nantes.fr

Bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires (BU) offrent à tous et toutes la possibilité de consulter sur place des documents imprimés, lire la presse, voir les expositions...

Sur inscription, les usagers des BU peuvent emprunter autant de documents qu'ils le souhaitent pendant 30 jours, mais aussi bénéficier du prêt entre bibliothèques, faire des photocopies, consulter internet et les bases de données en ligne auxquelles les BU sont abonnées.

L'inscription est gratuite pour les personnels retraités de Nantes Université, sur présentation d'un justificatif de votre qualité d'ancien personnel.
Pour en savoir plus : bu.univ-nantes.fr
Le catalogue en ligne des BU : nantilus.univ-nantes.fr

Les bibliothèques universitaires du réseau :

- BU Censive (Campus Tertre)
- BU Droit (Campus Tertre)
- BU Lettres (Campus Tertre)
- BU Santé (Campus Centre Loire)
- BU Sciences (Campus Lombarderie)
- BU Technologies (Campus Chantrerie)
- BU Inspé (Nantes, Le Mans et Angers)
- BU La Roche-sur-Yon
- BU Saint-Nazaire

14 bibliothèques associées et 3 bibliothèques partenaires

Service de billetterie loisirs et vacances

Les personnels retraités dont l'employeur principal était l'Université de Nantes ou Nantes Université peuvent bénéficier gratuitement d'un accès à un service de billetterie en ligne et à tarifs préférentiels.

Ce service de billetterie permet de bénéficier d'une offre riche

et diversifiée de billetterie à caractère culturel, sportif, événementiel, de loisirs et de vacances sur la France entière.

Important : votre ancienne adresse professionnelle (prenom.nom@univ-nantes.fr) doit impérativement être active pour effectuer votre demande d'accès à ce service.

Contact

Comité des personnels de Nantes Université

cpun@univ-nantes.fr

0253484980

univ-nantes.fr/billetterie

Activités et offres de loisirs

La section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) des Pays de la Loire propose certaines activités et offres de loisirs à destination des personnels retraités.

Contact

Section régionale interministérielle d'action sociale des Pays de la Loire

<https://srias-paysdelaloire.fr>



Vie quotidienne



Santé

Le service de médecine préventive des personnels de l'université (MPPU) n'est pas accessible aux retraité-es.

Pour toute question concernant le transfert de votre dossier médical, vous pouvez contacter la MPPU.

Contact

Médecine préventive des personnels de l'université (MPPU)
Campus Lombarderie
mppu@univ-nantes.fr
0240371080

Dispositifs d'aides

Les dispositifs d'aides à destination des personnels retraités pensionnés d'État sont gérés par le rectorat.

Des dispositifs existent également du côté de la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) des Pays de la Loire.

Contact

Service académique d'action sociale
ce.saas@ac-nantes.fr
0251863172
www.ac-nantes.fr

Contact

Section régionale interministérielle d'action sociale des Pays de la Loire
<https://srias-paysdelaloire.fr>

Accès aux structures de restauration du CROUS

Les personnels retraités de Nantes Université peuvent se restaurer dans les différentes structures du CROUS : restaurants universitaires (RU),

cafétérias, food trucks... Aucune carte de l'université n'est nécessaire. Le tarif appliqué aux personnels retraités est le « tarif passager ».

Contact

www.crous-nantes.fr

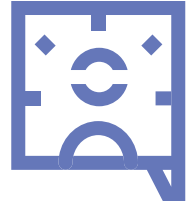
Vie associative

Comme l'APRUN, certaines associations s'appuient sur l'expérience et le savoir-faire des anciens personnels de Nantes Université pour répondre à des problématiques universitaires.

N'hésitez pas à vous investir dans l'une d'entre elles ou à créer votre propre association !



Valoriser vos compétences



Éméritat

Le titre de Professeur-e des Universités et de Maître-sse de conférences émérite de Nantes Université peut être attribué, sur leur demande, aux enseignant-es-

chercheur-es retraité-es ayant contribué au développement et au rayonnement de l'établissement.

Contact

Pour adresser une demande de titre, consulter la page: [Intranet de l'université > Espace RH > Retraite - Éméritat](#)

Honorariat

Tout fonctionnaire admis à la retraite est autorisé à se prévaloir de l'honorariat dans son grade

ou son emploi, à condition d'avoir accompli vingt ans au moins de services publics.

Contact

Pour adresser une demande de titre, écrire à : drhds@univ-nantes.fr

Archivage et sauvegarde

Transmission, conservation, valorisation

Le département archives, culture et patrimoines assure la conservation et la valorisation des patrimoines de l'établissement : archives administratives, pédagogiques et scientifiques, fonds patrimoniaux des bibliothèques, patrimoine scientifique. Certains de vos objets, instruments de recherche ou archives peuvent présenter un intérêt patrimonial. Avant votre départ, signalez-les aux adresses suivantes : mission-patstec@univ-nantes.fr et service.archives@univ-nantes.fr.

Participez à la réflexion

La conservation des archives scientifiques et pédagogiques de Nantes Université est un terrain en friche. Si vous êtes motivé·e pour participer à une mission de réflexion sur les modalités de conservation des documents pédagogiques et autres fiches de travaux scientifiques qui disparaissent au fil des ans, vous pouvez prendre contact avec l'APRUN : aprun@univ-nantes.fr.

Valorisation des travaux de recherche

Vous contribuez au rayonnement de notre établissement en continuant à publier des travaux ou en acceptant des missions d'expertise à échelle nationale ou internationale ?

N'hésitez pas à transmettre la liste de vos travaux ou de vos missions à votre unité de recherche afin que l'université puisse diffuser et valoriser l'information.

*Création : Direction de la communication
de Nantes Université*

Crédits photos :

© Service photo de Nantes Université

© Quentin Allaert

© Bruno BOUVRY, ville de Saint-Nazaire

*Impression : Imprimerie centrale de Nantes
Université*

*Support imprimé avec des encres certifiées en
innocuité alimentaire sur du papier européen
certifié*

UN

U

